

## Conférence de Pierre Freynet

### LA FORMATION DES ADULTES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

*Pierre Freynet,  
Maître de Conférences en Sciences  
de l'Éducation Université de La Rochelle,*

### INTRODUCTION

Il est beaucoup question actuellement de formation des adultes, de formation continue, d'éducation tout au long de la vie, etc... Mais que met-on réellement sous ces termes ? Et peut-on parler d'adultes pour des élèves futurs enseignants ?

Dans le nouveau champ théorique et conceptuel qu'a commencé à délimiter la formation des adultes en France, il est donc nécessaire de repréciser ce qu'on entend par « **adulte** » et aussi ce qu'on entend par « **formation** ».

Mais il faut aussi prendre en compte les nouveaux enjeux et les nouveaux défis qui s'imposent à l'éducation et à la formation.

### QU'EST-CE QU'UN ADULTE ?

L'évidence du terme « **adulte** », comme d'ailleurs celle du terme « **enfant** », n'est qu'apparente, dans la mesure où ils renvoient à des constructions sociales. On assiste en effet depuis un certain nombre d'années à un découpage des publics de l'éducation qui n'est plus aussi simple que le découpage "enfants-adultes". C'est ainsi qu'on a pu constater, depuis plusieurs années, l'émergence d'une nouvelle catégorie, qu'on appelle les "jeunes", et qui est en fait constituée par ceux qui ont achevé leur scolarité obligatoire (de 16 ans en France), mais n'ont pas encore trouvé de travail ni entrepris d'études plus longues. Pour ces publics, suite au rapport rédigé par Bertrand SCHWARTZ (1), a été mis en place un dispositif très important de "stages d'insertion sociale et professionnelle" et de "stages de qualification", suivis par la suite par d'autres dispositifs. Si l'on s'en tenait aux définitions de l'UNESCO, il faudrait considérer ces publics comme adultes (comme d'ailleurs les étudiants universitaires). Pourtant, la France préfère employer pour eux le terme "jeunes". En fait, même si ces dispositifs ont été en général financés par le Ministère du Travail ou de la Formation Professionnelle, ils semblent renvoyer plutôt au système scolaire. Ils constituent même un constat d'échec de ce système scolaire qui n'a pu assurer à tous ceux qui l'ont suivi ni une formation suffisante, ni surtout un débouché professionnel. C'est cette "transition professionnelle" que le dispositif "jeunes" va essayer de réaliser. Il s'agit donc plus à notre avis d'une "école de la dernière chance" que d'un dispositif d'éducation des adultes. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le document du CEDEFOP sur la formation professionnelle en France (2) classe ces dispositifs dans la "formation professionnelle post-scolaire des jeunes". Pourtant, ces "stages jeunes" vont s'effectuer dans un cadre institutionnellement différent de celui de la scolarité obligatoire: ils ne seront pas organisés et financés par le Ministère de l'Éducation, mais par celui du Travail et de la Formation Professionnelle; ils ne seront pas assurés par des "enseignants", mais par des "formateurs", recrutés spécialement, et que l'on n'appellera pas en général "formateurs d'adultes" mais plutôt "formateurs jeunes".

De même qu'on a pu noter le traitement à part du public "jeune", on peut noter le traitement spécifique, dans bien des cas, des formations destinées au public appelé "troisième âge". Alors que, pour les "jeunes", il s'agissait d'assurer une transition entre l'école et l'emploi, pour le "troisième âge", il s'agit de faciliter la transition de la vie active à l'inactivité, cette transition étant parfois préparée dès l'entreprise avec ce qu'on appelle généralement les "stages de préparation à la retraite". La formation des personnes âgées n'a toutefois pas pris en France le développement qu'elle a pris dans d'autres pays où, à côté de l'"andragogie", s'est développé tout un secteur consacré à la "gérontagogie".

En fait, que ce soit pour les "jeunes", les "vieux", ou les adultes en général, les critères d'âge apparaissent peu pertinents. A tel point qu'à la question "Qu'est-ce qu'un jeune ?", un organisme de recherche comme le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) en arrive à répondre ainsi: "*La catégorie "jeune" prend des sens très différents selon les travaux qui s'y réfèrent. Partant du constat qu'un jeune de trente ans a derrière lui une durée de vie active très variable selon la durée de ses études et que se limiter aux sortants d'une année donnée entraîne le risque de grossir le poids des situations très éphémères qui caractérisent ce moment, on a choisi ici de distinguer les populations jeunes par niveaux de diplômes en fixant comme âge maximal celui auquel 99% des individus déclarent avoir terminé leurs études. Dans la suite de ce texte, les jeunes non diplômés ou titulaires du certificat d'études ont au maximum 20 ans, les titulaires du brevet ou d'un diplôme de niveau V, 22 ans, les titulaires d'un diplôme de niveau IV, 26 ans, les titulaires d'un diplôme de niveau III, 28 ans, les titulaires d'un diplôme des niveaux II et I, 31 ans (3).*"

Du côté des personnes âgées, la situation est en général plus simple: quel que soit le niveau de formation, quelle que soit la nature des activités des individus, l'âge généralement choisi pour marquer l'entrée dans cette catégorie correspond tout simplement à celui de la retraite. Ce qui ne va d'ailleurs pas sans poser problème, compte-tenu de la multiplication des formules de retraite anticipée.

Pour Noël TERROT, l'adulte en formation se définit comme "*celui qui ayant abandonné l'école à un quelconque stade de l'enseignement initial reprend un jour des activités éducatives quels qu'en soient la finalité et le contenu*" (4). Beaucoup d'universités utilisent d'ailleurs ce critère simple pour distinguer leurs publics « adultes » des publics « étudiants », en considérant par exemple comme « adultes » des étudiants qui ont interrompu leurs études depuis au moins 3 ans. C'est donc ici la rupture avec l'enseignement initial qui apparaît déterminante. Mais tout aussi importante nous apparaît la situation vis à vis de la vie professionnelle, pour les jeunes qui se trouvent en amont comme pour les vieux qui se trouvent en aval, et comme pour l'ensemble des publics de la formation continue.

En simplifiant la situation française, qui est extrêmement complexe, on pourrait aboutir à une typologie sommaire des publics de l'éducation des adultes en France:

- . les publics "jeunes" demandeurs d'emploi de moins de 25 ans;
- . les salariés en formation dans le cadre du plan de formation de leur entreprise (en général sur leur temps de travail);
- . les salariés en formation dans le cadre du congé individuel de formation ;
- . les salariés en formation à titre personnel (hors temps de travail);
- . les non-salariés (artisans, agriculteurs, etc...);
- . les femmes au foyer;
- . les demandeurs d'emploi (avec un traitement à part pour les demandeurs d'emploi de longue durée);
- . les publics "troisième âge".

## **EDUQUER OU FORMER ?**

Le terme **éducation** ne va pas davantage de soi. Tout d'abord il nous renvoie sur le terme **formation**, auquel on l'oppose souvent. Nous citerons ici le travail de l'UNESCO, qui présente l'avantage de fournir un regard extérieur :

**"éducation et Formation** : la langue française établit généralement une distinction entre ces deux termes:

**Education** recouvre des activités qui ont pour fins de développer les connaissances, les valeurs morales et les modes d'intelligence dont l'individu a besoin en toutes circonstances de sa vie. Elle a comme objectifs de développer les aptitudes et les compétences d'ordre physique, intellectuel, moral et social qui permettent aux enfants, aux adolescents et aux adultes de trouver leur place dans la société où ils vivent et de se réaliser dans les différentes dimensions de leur personnalité. Une attention particulière est apportée dans le processus éducatif à l'acquisition des différents modes de la communication, notamment la maîtrise du langage oral et écrit.

**Formation** désigne le développement systématique des connaissances, aptitudes et compétences que demande l'exercice d'une tâche spécifique.

Bien qu'il existe cette distinction entre les deux termes, en fait il arrive fréquemment que l'un soit employé pour l'autre. Exemple : **formation générale**, où le mot **formation** rejoint le sens d'**éducation**. Inversement, dans **éducation des parents** par exemple, **éducation** a pratiquement un sens limité voisin de formation. (5)"

On a vu depuis quelques années se développer en France les définitions de ces deux termes, le terme "formation" occupant une place de plus en plus grande. Ce qui est notable, c'est que ces deux termes sont généralement employés ensemble, sans que leurs définitions respectives ne soient précisées. Mais, à la différence de la Grande-Bretagne (qui a réuni les deux termes « education » et « training » sous le vocable commun de « learning »), la France n'a pas été, elle, jusqu'à créer un nouveau terme commun. Ainsi la Commission européenne va-t-elle traduire l'anglais "lifelong learning" par "éducation et formation tout au long de la vie". A noter aussi la tendance chez certains auteurs à réserver le terme "éducation" pour l'école et le terme "formation" pour les adultes (6).

On peut se référer à la définition que donnait le sociologue Emile DURKHEIM de l'Education: "*L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné*". Il précise plus loin: "*L'éducation, c'est l'action exercée sur les enfants par les parents et les maîtres. Cette action est de tous les instants, et elle est générale. Il n'y a pas de période dans la vie sociale, il n'y a même, pour ainsi dire, pas de moment dans la journée où les jeunes générations ne soient pas en contact avec leurs aînés, et où, par suite, elles ne reçoivent de ces derniers l'influence éducatrice. Car cette influence ne se fait pas seulement sentir aux instants très courts où parents ou maîtres communiquent consciemment, et par la voie d'un enseignement proprement dit, les résultats de leur expérience à ceux qui viennent après eux. Il y a une éducation inconsciente qui ne cesse jamais. Par notre exemple, par les paroles que nous prononçons, par les actes que nous accomplissons, nous façonnons d'une manière continue l'âme de nos enfants (7)*" Comme on le voit, la définition de DURKHEIM nous renverrait plutôt au registre de la culture.

Si l'on essaie de transposer cette définition à l'époque actuelle, il faut prendre en compte tous les éléments de la société qui peuvent contribuer à l'éducation telle que la définit DURKHEIM. On y trouvera donc bien sûr l'école et la famille, mais aussi l'entreprise, le cercle des proches (parents, amis, collègues, etc...), l'entreprise, les media avec lesquels l'individu est en contact direct: livres, revues, journaux, radio, télévision, etc... , des organismes dont l'individu peut faire partie: associations, clubs sportifs, syndicats, etc... Et il faut aussi généraliser cette définition non seulement à l'enfant, mais aussi à l'adulte. On peut citer ici Roger GAL qui, dans son "Histoire de l'Education", déclare: "*il n'est pas d'activité, professionnelle, sociale, politique, morale, qui ne relève à quelque degré de l'action éducatrice. On en étend la portée, au-delà de la jeunesse, à l'âge adulte... En réalité l'éducation comprend toutes les influences qui peuvent s'exercer sur l'individu pendant sa vie...(8)*" On est donc loin ici d'une définition qui limiterait l'éducation à l'école et à l'enfance.

Il n'est d'ailleurs peut-être pas inutile de rappeler ici une distinction largement répandue au niveau international, et qui classe les processus éducatifs en quatre grands domaines selon leur caractère :

« . *formel ou lié à l'obtention de diplômes et attestations ;*

. *non formel, correspondant aux activités éducatives organisées, mais sans viser à une certification ;*

. *informel, définissable dans les processus éducatifs non organisés ni structurés, gérés au niveau individuel ou social ;*

. *accidentel, connexe aux processus éducatifs qui se déclenchent - accidentellement - dans la vie quotidienne et dans le travail. (9)» ,*

à condition de préciser également que l'évolution récente de l'éducation des adultes, en particulier dans la perspective de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (« lifelong learning »), tendrait plutôt à intégrer ces différents domaines qu'à les distinguer.

Il faut donc bien faire la distinction entre **Education** et **Enseignement**, qui concerne toujours des contenus bien identifiés, un processus tout à fait intentionnel, et s'inscrit généralement dans un dispositif formalisé, même si actuellement, en France, on a un peu tendance à confondre **Education** et **Système Formel d'Enseignement**. Le terme **enseignement** va plutôt, quant à lui, renvoyer au terme **apprentissage**, avec lequel il va former un autre couple dans lequel ils vont à la fois s'opposer et se compléter, au point que, là encore, les frontières entre les deux termes vont se brouiller, les tendances actuelles de l'éducation et de la formation mettant l'accent beaucoup plus sur le pôle « apprenant » que sur le pôle « enseignant », au point qu'après avoir parlé d'« ingénierie pédagogique », et d'« ingénierie de la formation », on va maintenant parler de plus en plus d'« ingénierie de l'apprentissage ».

Il en va de même du couple traditionnel **pédagogie** et **didactique** : alors que, dans leur acception générale, la didactique part plutôt des contenus du savoir alors que la pédagogie s'intéresse plutôt aux relations entre enseignants et élèves, leurs définitions respectives ont tellement évolué et se sont tellement diversifiées, qu'il est de plus en plus difficile d'en faire une séparation aussi tranchée qu'avant. (10) On aboutit ainsi à une situation assez proche de celle que nous avons décrite pour les termes « éducation » et « formation ».

## DE NOUVEUX ENJEUX

Ces débats classiques sont actuellement bousculés par l'apparition de nouveaux enjeux :

. **L'éducation tout au long de la vie** : Il ne s'agit pas d'une idée vraiment nouvelle, puisqu'elle reprend, sous une appellation différente, des idées qui avaient été largement développées par la notion d'Education Permanente. Simplement, l'accélération du développement des sciences et de la technologie, qui rend les connaissances acquises de plus en plus rapidement obsolètes a rendu ces notions absolument incontournables d'un point de vue économique. C'est ce que soulignent des institutions aussi différentes que la Commission européenne, l'UNESCO ou l'OCDE. Mais au-delà de l'aspect strictement économique, et justement pour faire face aux impératifs économiques, l'Education tout au long de la vie est devenue un enjeu fondamental également pour l'individu, non seulement en tant qu'acteur économique, mais également en tant que citoyen. Sur ces idées relativement simples, il semble qu'on rencontre un relatif consensus. Ce qui est moins bien perçu, ce sont les nombreuses implications d'une telle évolution :

. tout d'abord, si l'on parle d'éducation permanente ou d'éducation tout au long de la vie, le découpage formation initiale/formation continue est amené à perdre progressivement son sens, à moins que les définitions respectives des deux termes ne soient complètement revues. On ne peut plus désormais découper les âges de la vie selon un cycle éducation/vie professionnelle/retraite ;

. en outre, ce ne sont pas seulement les temps, mais également les lieux de formation qui sont remis en question : l'école ne peut rester le seul dispensateur d'enseignement, mais devient un lieu parmi d'autres : famille, entreprise, vie sociale et communautaire, médias, etc... Parmi ces différents lieux, l'entreprise a pris, il faut le dire, une place prépondérante, qu'illustrent bien les discours actuels sur la gestion des compétences et l'entreprise apprenante. Il s'agit là d'un enjeu certainement plus difficile à accepter dans la culture française, et aussi plus difficile à gérer, parce qu'il suppose un travail en partenariat, en réseau, etc... Il entraîne une redistribution complète des cartes.

. enfin, et ceci est particulièrement important dans notre culture française, ce qui est remis en question, c'est ce qui se passe à la jonction de l'école et du monde du travail, à savoir la place du diplôme dans notre société. On peut s'en rendre compte actuellement, en France comme ailleurs, par l'apparition et le développement de nouvelles pratiques: nouveaux modes de certification, validation des acquis, gestion des compétences, etc... .

**La mondialisation** : L'éducation est actuellement l'objet de débats importants au niveau international, en particulier dans le cadre des discussions de l'OMC : de nombreux pays et de nombreuses firmes, constatant que l'éducation et la formation représentent un marché potentiel absolument considérable souhaiteraient leur voir appliquées les règles de la libre-concurrence au même titre qu'à toute activité de service (11). Il s'agit bien sûr là d'un débat de société important, et une telle position peut paraître a priori choquante, mais il s'agit en fait là

d'une évolution logique. Cela fait en effet longtemps que la pensée libérale s'est emparée de l'éducation et parle de « capital humain », terme d'ailleurs utilisé de façon régulière par l'OCDE. En France, on osera moins parler de « capital humain », mais depuis la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, celle-ci est considérée comme un investissement par les entreprises, qui en confient la gestion à leurs départements de gestion des ressources humaines, chargés aussi de l' « achat de formation ». De même, l'individu qui s'inscrit à un stage de formation continue est protégé par un dispositif législatif de protection du consommateur, comme il le serait pour toute prestation de service. Que ce soit du côté de l'entreprise ou de l'individu, la formation est donc assimilée à un produit.

### **. les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) :**

On assiste depuis quelques années à une véritable explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Celles-ci ont entraîné d'énormes changements, non seulement dans le monde du travail, mais aussi dans la vie quotidienne, et elles commencent à influencer très sérieusement dans le domaine de la formation. En effet, elles ne se limitent pas à apporter un nouveau support technique aux contenus existants, mais c'est tout l'environnement organisationnel et humain de la formation qui se trouve remis en question ainsi que, d'une certaine façon, les contenus eux-mêmes. On a beaucoup insisté sur le fait que les nouvelles technologies appliquées à la formation avaient pour résultat de mettre l'accent sur l'apprenant qui acquerrait beaucoup plus d'autonomie. On a moins insisté sur les conséquences que les énormes besoins humains, techniques et financiers exigés par ces dispositifs auraient sur les organismes de formation eux-mêmes.

L'apparition de ces nouveaux médias dans le domaine de la formation pourrait également être l'occasion de s'interroger sur les liens qu'entretient celle-ci avec les autres médias, en particulier l'écrit.

### **QUEL(S) NOUVEAU(X) RÔLE(S) POUR LES FORMATEURS ?**

Les évolutions que nous venons de mentionner ne peuvent bien sûr pas être sans conséquence sur le travail des formateurs, qui sera affecté à la fois dans leur relation aux apprenants, dans leur rapport au temps, à l'espace, aux savoirs, etc...

**L'éducation tout au long de la vie** modifie bien entendu les perspectives temporelles de l'éducation : au lieu du schéma classique enseignement/diplôme/travail, un nouveau schéma est en train de se mettre en place, dans lequel les frontières sont beaucoup plus floues : de plus en plus vont se mettre en place des parcours personnels intégrant alternativement des périodes de formation et de travail. A partir de cette nouvelle situation, deux scénarios sont envisageables :

. soit on considère qu'il existe un savoir de base à acquérir dans le cadre de la formation initiale, et que c'est ce savoir de base qui permettra à l'individu d'acquérir ultérieurement des savoirs et compétences complémentaires. On reste ici dans une logique de système scolaire. C'est plutôt ce point de vue qui serait retenu actuellement par les organisations internationales comme l'UNESCO, l'Union européenne, l'OCDE, etc... La difficulté consiste bien sûr à définir en quoi consiste ce savoir de base. C'est là un vieux débat, dont on a déjà eu quelques illustrations, lorsqu'il s'est agi de définir, au niveau international, la notion d'alphabétisation.

. soit on va jusqu'au bout de la logique de l'éducation tout au long de la vie, on décide que les clivages formation initiale/formation continue n'ont plus de raison d'être, et on considère que toute personne en formation, quels que soient son âge, son niveau, etc... doit être abordée en fonction de ses caractéristiques propres, et doit recevoir une formation adaptée à son cas, ce qui suppose de procéder à un positionnement, de définir des objectifs, etc... On entre ici plutôt dans une problématique d'éducation des adultes ;

Dans les deux cas, cela modifie les perspectives des formateurs, mais d'une façon très différente.

Mais ce ne sont pas seulement les perspectives temporelles qui se trouvent remises en question, ce sont aussi les perspectives spatiales. En effet, si l'on admet que l'école ou l'organisme de formation, quel qu'il soit, n'est plus le seul lieu d'apprentissage, cela implique pour le formateur la nécessité de prendre en compte les savoirs acquis

ailleurs, et cela implique pour les institutions qui les emploient un travail de partenariat et de mise en réseau pour gérer au mieux cette pluralité de lieux d'apprentissage.

**La mondialisation**, si c'est l'option libérale qui se confirme, développera une logique de concurrence internationale entre organismes de formation (qui existe déjà dans le domaine de la formation continue), qui aura bien sûr de grandes conséquences pour les formateurs, qui devront sans cesse s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

L'application des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** à l'éducation modifie bien sûr également le rôle des formateurs :

. dans leurs relations aux apprenants, avec lesquels d'une part ils perdent en grande partie l'occasion de rencontre physique, et d'autre part, ils jouent de plus en plus un rôle de facilitateur, d'animateur, plus que d'enseignant ;

. dans leur relation au savoir, qui leur devient de plus en plus extérieur ;

. dans leur relation aux autres enseignants, qui se trouve de plus en plus formalisée.

Ce sont de nouvelles compétences qui seront exigées d'eux, d'ordre autant technique et organisationnel que pédagogique.

D'ailleurs, faut-il continuer à parler des formateurs ou faut-il plutôt parler des « métiers de la formation ». Le processus est déjà engagé depuis longtemps dans le domaine de la formation, qui a vu apparaître des fonctions de plus en plus différenciées, liées à l'accueil, à l'information, à l'orientation, à la conception de dispositifs, à la conception de produits pédagogiques, à la formation proprement dite, à la responsabilité de structures ou de projets, quand ce n'est pas à l'« achat de formation » ! Mais cette tendance est encore accentuée par l'apparition des nouvelles technologies qui, compte-tenu de l'ampleur et du coût des projets, entraînent à une spécialisation toujours plus poussée. Certaines études ont recensé pas moins de onze rôles nouveaux : instructeur, tuteur, ingénieur pédagogique, expert technologique, etc... (12)

## CONCLUSION

Il ne faudrait pas conclure hâtivement de ces évolutions, voire de ces bouleversements à la fin des éducateurs. Bien au contraire : l'énorme augmentation des savoirs de toute sorte, mais aussi leur éclatement et leur dispersion, la diversité des parcours individuels de travail et de formation, rendront de plus en plus nécessaires l'existence de lieux et surtout de personnes qui permettront aux apprenants de synthétiser et surtout de structurer ces parcours et ces savoirs disparates. Et c'est là que la présence des éducateurs deviendra indispensable. Simplement, comme nous l'avons vu, il ne s'agira peut-être plus d'un travail individuel, mais d'un travail d'équipe. Au bout du compte, il n'est pas certain que les apprenants y perdent. Peut-être, comme cela a été déjà si souvent annoncé, finiront-ils par se retrouver « au centre du dispositif ».

Mais cela suppose des conditions qui dépassent de loin le débat pédagogique et technique. En particulier faut-il savoir qui détiendra le pouvoir de décision : est-ce que ce seront les apprenants eux-mêmes ? ou les formateurs de tous ordres ? ou les organismes de formation ? ou les pouvoirs publics ? ou les multinationales de la formation ? Là encore, on ne pourra pas faire l'économie d'une véritable réflexion de type politique sur ces questions.

(1) SCHWARTZ Bertrand : *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes: rapport au Premier Ministre, La Documentation Française, Paris, 1981.*

(2) VOISIN André : *La Formation Professionnelle en France, CEDEFOP, 1987, 195 pages.*

- (3) KIRSCH Jean-Louis et DESGOUTTE Jean-Pierre : *Diplôme et déclassement*, in *Céreq Bref* n°117, février 1996.
- (4) TERROT Noël : *Histoire de l'Education des Adultes en France*, Edilig, 1983, 307 pages, réédité par L'Harmattan dans une nouvelle édition en 1996.
- (5) TITMUS Colin, BUTTEDAHL Paz, IRONSIDE Diana, LENGRAND Paul : *Terminologie de l'Education des Adultes*, UNESCO, 1979, 154 pages.
- (6) MEIRIEU Philippe : *Quelles finalités pour l'éducation et la formation ?*, in *Sciences Humaines* n° 76, octobre 1997.
- (7) DURKHEIM Emile : *Education et Sociologie*, 1° édition, Félix Alcan, 1922, 2° édition, PUF, 1989, pp 51 et 63.
- (8) GAL Roger : *Histoire de l'Education*, PUF, Coll. "Que Sais-Je?", 12° édition, 1987, 127 pages.
- (9) FEDERIGHI Paolo (sous la direction de) : *Glossaire de l'éducation des adultes en Europe*, Association Européenne pour l'Education des Adultes, à paraître.
- (10) Cf. ASTOLFI Jean-Pierre et HOUSSAYE Jean : « *Didactique et Pédagogie sont dans un bateau* », in *Educations*, janv-fév 1996 ; DEVELAY Michel : « *Didactique et Pédagogie* », in *Sciences Humaines*, Hors-Série n°12, fév-mars 1996
- (11) Cf. HIRTT Nico : « *OMC : l'éducation deviendra-t-elle une marchandise* », in *Courrier de l'UNESCO*, février 2000.
- (12) Cf. LINARD Monique : « *Nouvelles technologies et formation* », in *Sciences Humaines*, hors-série n° 12, février/mars 1996.